

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les salariés de la SAM à Bercy : l'activité doit être maintenue à Decazeville !

Ce mercredi 12 janvier, les salarié.e.s de la Société Aveyronaise de la Métallurgie (SAM) se sont rassemblé.e.s devant le ministère de l'Économie et des Finances, soutenu.e.s par des centaines de militant.e.s de la CGT et par de nombreux élus et personnalités.

Les salariés de la SAM occupent leur site depuis 51 jours pour dénoncer la liquidation de leur entreprise et le sacrifice de 333 salarié.e.s, de leurs familles et de leur territoire tout entier. En décidant de délocaliser leur activité notamment en Roumanie, Renault, principal client et donneur d'ordre, en porte la responsabilité.

Ils exigent :

- l'engagement du gouvernement de retrouver un repreneur pour maintenir l'activité du site. Les 8 milliards d'euros d'aides attribués à la filière automobile doivent être conditionnés à l'obligation de produire en France ! L'État, principal actionnaire de Renault, doit intervenir sur la stratégie industrielle mortifère de Renault ;
- un nouveau délai doit permettre de construire une offre de reprise solide capable d'assurer un avenir aux salarié.e.s, à leur famille et à leur territoire ;
- l'indemnisation par Renault du préjudice subi par les salarié.e.s et le territoire.

La situation de la SAM symbolise l'état de l'industrie française et l'absence de stratégie industrielle. En l'absence de contrepartie aux aides publiques, sans dispositifs contraignants ni réels droits d'intervention sur les orientations stratégiques pour les salarié.e.s, les milliards d'euros d'aides publiques sont captés par les actionnaires et nos fleurons industriels sont démantelés.

Les salariés ont été reçus par Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances, qui a pris les engagements suivants :

- des projets de réindustrialisation du bassin d'emploi vont être mis sur la table ;
- une table ronde doit être organisée avec des acteurs de l'industrie automobile sur la reprise d'activité de la SAM ;
- le ministre a fait de nouvelles propositions sur la prime de préjudice liée au désengagement de Renault.

Les salarié.e.s se réuniront en AG demain pour débattre de ces propositions et décider des suites à donner.

La CGT ne lâchera pas et se battra jusqu'au bout avec les salarié.e.s de la SAM pour gagner le maintien et le développement de l'emploi industriel !

Montreuil, le 12 janvier 2022